

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Maladie chronique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° P19-0048322

ND: 437M

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05683

Société : R.A.M

☐ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : RACHIDI Hassan

Date de naissance : 05.07.1960

Adresse : 15 Rue Saïa ben Zouhair

Palmer - Casablanca

Tél. 0661317267

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr ZOUHRA Fatima
CARDIOLOGUE
230, Bd Brahim Roudani
Maârif - Casablanca

Date de consultation : 08/10/2020

Nom et prénom du malade : RACHIDI HASSAN

Age :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/2025	A	R16	300DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL BOUSSANI 580, Bd Ibn Sina Hay Hassani CASABLANCA Tél. : 05 22 90 33 97	2006/01/08	77010 26500 580, Bd Ibn Sina Hay Hassani CASABLANCA Tél. : 05 22 90 33 97

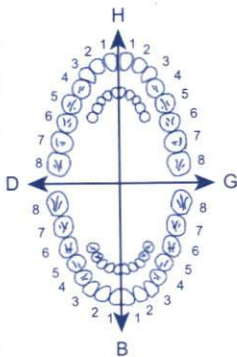
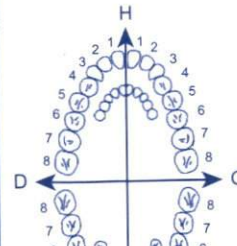
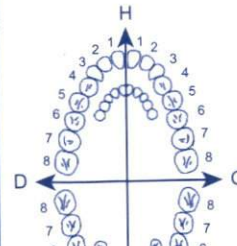
ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

[illegible]

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées		Nature des Soins	Coefficient	
						COEFFICIENT DES TRAVAUX
						MONTANTS DES SOINS
						DEBUT D'EXECUTION
						FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 2553341221433552 0000000000000000 D 0000000000000000 3553341111433553 B G				COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS	
					DATE DU DEVIS	

Docteur **ZOHEIR Fatima**
Cardiologue



دكتورة **زهير فاطمة**

اختصاصية في أمراض القلب

Diplômée de la faculté de Lyon

Ex-attachée de l'hôpital cardiologique de Lyon- Ex chef de service de cardiologie à la CNSS

Membre de la société française de cardiologie

Echodoppler cardiaque et vasculaire - Epreuve d'effort - Holter rythmique et tensionnel

Casablanca le : 8/10/2020

M^r Raulidi Hassan

RSS

103,00

1/ Cotareg 160/12,5



PHARMACIE AL BOUSTANE
Houda BELHOUCINE
580, Bd Ibn Sina Derb El Widad
Hay Hassani - CASABLANCA
Tél. : 05 22 90 33 97



supp metui

89,10

PHARMACIE AL BOUSTANE
Houda BELHOUCINE
580, Bd Ibn Sina Derb El Widad
Hay Hassani - CASABLANCA
Tél. : 05 22 90 33 97

2/ amilor

sup sou



PHARMACIE AL BOUSTANE
Houda BELHOUCINE
580, Bd Ibn Sina Derb El Widad
Hay Hassani - CASABLANCA
Tél. : 05 22 90 33 97



PHARMACIE AL BOUSTANE
Houda BELHOUCINE
580, Bd Ibn Sina Derb El Widad
Hay Hassani - CASABLANCA
Tél. : 05 22 90 33 97

Dr **ZOHEIR Fatima**
CARDIOLOGUE
230, Bd Brahim Roudani
Maârif - Casablanca

Il Le Zou

230, شارع إبراهيم روداني طريق الجديدة - المعاريف - الدار البيضاء

230, Boulevard Brahim Roudani Ex Route d'El jadida, Maârif - Casablanca

Tél.: 05 22 25 21 81

239,100 x 2 = 478,100
31 CoA Provel 300/12,5

(S.V)

2 Boîtes
(R)

14p/1

770120

PHARMACIE AL BOUSTANE
Houdu BELHOUCINE
580, Bd Ibn Sina Derby El Widad
Hay Hassani - CASABLANCA
Tél: 22 50 25 57

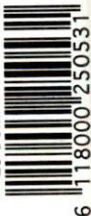
Dr ZOHEIR Fatima
CARDIOLOGUE
230, Bd Brahim Roudani
Maârif - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V: 239,00 DH
5 118001 081035

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V: 239,00 DH
5 118001 081035

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Amilor 5 mg 
28 COMPRIMÉS



28 قرص

5 mg



UT.AV : 0 3 2 0 2 3

P.P.V.

LOT N° : 8 8 8 2 6

8 9 2 0
89,20

09366067/7